

CONSERVATOIRE



n° 4 du 3 juillet 2013
publié le 4 juillet 2013

**Syndicat Mixte de Gestion
Conservatoire à Rayonnement Départemental
« Olivier Messiaen »**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »
17, rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS
Tél. 04.92.31.52.36.

ORDRE DU JOUR

Comité syndical du 3 juillet 2013

Délibération	D-2013-14 (03/07/2013)	Décision Modificative n° 1
Délibération	D-2013-15 (03/07/2013)	Demande de subvention au titre du FRAIM auprès de la Région PACA
Délibération	D-2013-16 (03/07/2013)	Modification du tableau des cadres d'emplois du Conservatoire
Délibération	D-2013-17 (03/07/2013)	Plan de formation du personnel 2013 – 2014
Délibération	D-2013-18 (03/07/2013)	Maintien du remplacement en classe de violon de l'antenne de Digne-les-Bains
Délibération	D-2013-19 (03/07/2013)	Tableau des biens à réformer

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mercredi 3 juillet 2013 à 9 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 20 juin 2013, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte
Monsieur Serge COLIN, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Gérard LINSOLAS, Direction de la Culture du Conseil général

Etaient absents excusés :

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Françoise BERENGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Délibération n° 2013-14 (03/07/2013)

OBJET : **Décision Modificative n° 1**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Vu la délibération n° 2013-03 du 6 février 2013 relative à l'adoption du Budget Primitif 2013 ;

Exposé des motifs —

Le Président présente les ajustements des prévisions budgétaires 2013 suivants :

- l'attribution de 121 965 € concernant la participation au fonctionnement de la DRAC, inférieure à la prévision budgétaire 2013 ;
- l'inscription d'une subvention de 3 000 € de la DRAC concernant la résidence d'artiste « jazz round'Miles » ;
- l'inscription de 581.10 € au compte 139158 ;
- la régularisation de 152.47 € supplémentaires concernant les dotations aux amortissements des immobilisations.

Les ajustements de la DM 1 entraînent une diminution du Budget Primitif 2013 de 37 502.53 euro.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** les ajustements de la DM n° 1 qui génèrent une diminution du Budget Primitif 2013 de 37 502.53 € détaillés dans le tableau-ci-joint ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Tableau Décision Modificative n° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6218-020 : Autre personnel extérieur	37 655,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	37 655,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	152,47 €	0,00 €	0,00 €
R-777-01 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	581,10 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	152,47 €	0,00 €	581,10 €
R-7062-01 : Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00 €	0,00 €	581,10 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	581,10 €	0,00 €
R-747181-311 : ETAT-DRAC - jazz round'Miles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
R-747182-01 : ETAT : DRAC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	121 965,00 €
R-7472-01 : Régions	0,00 €	0,00 €	162 620,00 €	0,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	162 620,00 €	124 965,00 €
Total FONCTIONNEMENT	37 655,00 €	152,47 €	163 201,10 €	125 546,10 €
INVESTISSEMENT				
D-139158-01 : Autres groupements	0,00 €	581,10 €	0,00 €	0,00 €
R-28051-01 : Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48,67 €
R-28183-01 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	541,80 €
R-28188-01 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	438,00 €	0,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	581,10 €	438,00 €	590,47 €
D-2188-01 : Autres immobilisations corporelles	581,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	581,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	581,10 €	581,10 €	438,00 €	590,47 €
		-37 502,53 €		-37 502,53 €

Délibération n° 2013- 15 (03/07/2013)

OBJET : Demande de subvention au titre du FRAIM auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Exposé des motifs —

Le Président présente la demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Acquisition d'Instruments de Musique auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le programme d'investissement s'élève à 19 707.05 € H.T. soit 23 569.63 € TTC.

La subvention sollicitée s'élève à 14 141.77 € représentant 60 % du coût TTC du programme d'investissement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** la demande de subvention de 14 141.77 € auprès du Conseil Régional PACA selon le plan de financement ci-dessus :

	Montant de participation	Taux d'intervention
Subvention FRAIM – Région PACA	14 141.77 €	60 %
Autofinancement - Conservatoire	9 427.86 €	40 %
Coût global TTC	23 569.63 €	

- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Délibération n° 2013-16 (21/06/2013)

OBJET : Modification du tableau des cadres d'emplois du Conservatoire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Vu la délibération n° 2013-10 du 10 avril 2014 modifiant le tableau des cadres d'emplois du Conservatoire ;

Exposé des motifs —

Le Président présente les modifications du tableau des cadres d'emploi concernant la création de quatre postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, d'un poste de professeur d'enseignement artistique et de deux postes de professeur d'enseignement artistique hors classe. Ces créations sont nécessitées par la prochaine rentrée scolaire de septembre 2013 et concernent les disciplines suivantes :

	Grade	Discipline	Temps de travail hebdomadaire
1	AEA principal 1 ^{ère} classe	Chant choral	12 h 30
2	AEA principal 1 ^{ère} classe	Eveil musical	6 heures
3	AEA principal 1 ^{ère} classe	Musiques actuelles	15 heures
4	AEA principal 1 ^{ère} classe	clarinette	20 heures
5	PTEA classe normale	théâtre	16 heures
6	2 postes PTEA hors classe		16 heures

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** la création de :
 - 4 postes d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste de Professeur d'enseignement artistique classe normale
 - 2 postes de Professeur d'enseignement artistique hors classeau tableau des cadres d'emploi du Conservatoire tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 21 juin 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Délibération n° 2013-17 (03/07/2013)

OBJET : Plan de formation 2013 – 2014

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre départemental de gestion en date du 25 avril 2013 ;

Exposé des motifs —

Le Président présente le plan de formation 2013 – 2014 du personnel du Conservatoire.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le plan de formation 2013 – 2014 du personnel du Conservatoire ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Délibération n° 2013-18 (03/07/2013)

OBJET : **Maintien du remplacement en classe de violon de l'antenne de Digne-les-Bains**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Vu la délibération n° 03(04/07/12) du 4 juillet 2012 concernant le remplacement du professeur de violon de l'antenne de Digne-les-Bains ;

Vu la délibération n° 01(24/10/2012) concernant la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe ;

Exposé des motifs —

Le Président présente la nécessité de maintenir le poste d'AEA principal de 1^{ère} classe à 18 heures hebdomadaires occupé par un enseignant contractuel en remplacement du professeur de la classe de violon de l'antenne compte tenu de son état de santé.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le maintien de l'enseignant remplaçant de la classe de violon de l'antenne de Digne-les-Bains ;

- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Délibération n° 2013-19 (03/07/2013)

OBJET : Tableau des biens à réformer

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

Exposé des motifs —

Le Président présente la liste des biens à réformer compte tenu de leur état de vétusté détaillés dans le tableau joint en annexe.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** la liste des biens à réformer tel qu'indiqué dans le tableau joint en annexe ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 juillet 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Tableau des biens à réformer décidé en Comité syndical du 3 juillet 2013

Compte	N° Inventaire	Désignation	Valeur acquisition	Motif de la sortie
205	2004-01	logiciel microsot office PME 2003	383,91 €	Obsolète
205	2005-01	logiciel frontpage 2003 éducation + corel	199,73 €	Obsolète
205	2006-01	logiciel office 2003 2 basic + 1 pro	1 091,94 €	Obsolète
205	2008-04	logiciel microsoft office professionnel 2007	657,80 €	Obsolète
205	2009-07	licences serveur informatique	1 887,28 €	Obsolète
205	2009-01	4 licences microsoft office 2007	966,37 €	Obsolète
2158	2003-04	installation téléphonique de Manosque	2 595,43 €	Obsolète
2158	2005-03	2 aspirateurs hoover c2808	428,18 €	Obsolète
2183	2000-05	ordinateur absolut + pack office 2000	1 524,49 €	Obsolète
2183	2000-08	ordinateur compaq deskpro exsz PIII733	2 286,74 €	Obsolète
2183	2001-13	HP deskjet 1220c A3	654,56 €	Obsolète
2183	2001-14C	2 jet d'encre DJ 845C	241,60 €	Obsolète
2183	2002-02	compaq presario 902XP 15 + saccoche	2 205,41 €	Obsolète
2183	2005-04	imprimante FS920	308,57 €	Obsolète
2183	2005-05	appareil photo numérique	333,80 €	Obsolète
2183	2006-05	1 fax brother 2820	269,10 €	Obsolète
2183	2006-07C	ordinateur complet + onduleur	1 473,69 €	Obsolète
2183	2006-07E	imprimante N/B laser EPL6200	264,32 €	Obsolète
2183	2007-03	ordinateur complet sauvegarde interne	1 488,66 €	Obsolète
2183	2007-02	ordinateur portable versa M370+sacchoche	1 524,44 €	Obsolète
2183	2009-06B	complément serveur	4 305,60 €	Obsolète
2183	2009-06	serveur informatique	4 551,98 €	Obsolète
2183	2009-11	ordinateur portable DGS	990,29 €	Obsolète
2184	2001-04	armoiette + tiroirs + étagères	1 234,99 €	Obsolète
2188	2004-07	imprimante Epson stylus C86+cordon usb	169,23 €	Obsolète